

## MENUISIER FABRICANT



## STATUT SCOLAIRE ET APPRENTISSAGE

Présentation du métier

La formation a pour but de préparer le futur titulaire du diplôme:

- A l'utilisation des machines de menuiserie, ainsi que du matériel portatif, dans le cadre de l'usinage et du façonnage des pièces fabriquées ;
- Au montage des éléments réalisés, qu'ils soient d'agencement ou de menuiserie ;
- Au travail du bois massif mais aussi des nouveaux matériaux comme les panneaux dérivés du bois.

Le titulaire du CAP « Menuisier Fabricant » sera capable de :

- Choisir et adapter les méthodes de travail
- Préparer et organiser la fabrication
- Choisir, installer et régler les outillages
- Procéder aux usinages et aux transformations de la matière
- Fabriquer en atelier des menuiseries courantes et des ouvrages d'agencement
- Réaliser sur chantier la pose des divers agencements.

Aptitudes requises

Le titulaire du CAP « Menuisier Fabricant » doit être capable :

- de respecter les règles de sécurité
- de respecter les prescriptions et définitions de l'ouvrage
- de prendre des responsabilités
- de travailler en équipe

Préparation du diplôme

La formation peut se dérouler sur 1, 2 ou 3 années au cours desquelles l'élève effectuera 14 semaines de formation en entreprise.

Débouchés et poursuites d'études

Après un CAP « Menuisier Fabricant » il est possible de poursuivre ses études par :

- un Bac Professionnel Technicien Menuisier Agenceur

Les débouchés sont essentiellement dans les entreprises de fabrication et pose d'ouvrage en bois et dérivés.



LP LESNARD de LAVAL

